

Législation environnementale en entreprise



ARÁQ

Formation et conseil en
management de la performance

Respecter la législation en matière de protection de l'environnement et des personnes est un impératif pour toute entreprise, à des degrés divers. Les prescriptions légales étant vastes et en continuelle évolution, un enjeu important réside dans l'identification des exigences qui concernent ses activités et le suivi de la conformité. Les entreprises certifiées ISO 14001 doivent en plus être à même de démontrer la démarche et de la documenter.

Objectifs

- Comprendre les principes et la structure de la législation environnementale
- Identifier les exigences essentielles qui concernent son entreprise
- Être capable de mettre en œuvre la veille et la conformité légale dans l'entreprise
- Choisir la démarche et les outils appropriés

Contenu / Thèmes abordés

- **Jour 1 :**
 - Bases de la législation environnementale suisse
 - Exigences environnementales applicables aux entreprises, sélection sur les thèmes de la protection des eaux, de l'air, des sols, les déchets, les matières dangereuses, la lutte contre le bruit, l'énergie et la protection du climat
 - Applications et exemples pratiques
- **Jour 2 :**
 - Exigences environnementales applicables aux entreprises (suite)
 - Liens avec la législation sécurité et santé au travail (SST)
 - Exigences normatives et bonnes pratiques en matière de veille et de vérification de conformité
 - Sources d'information et outils disponibles
 - Présentation d'un outil : Lexonline
 - Identification des principales exigences pour sa propre organisation

Pédagogie

- Méthode active et participative faisant alterner théorie, cas pratiques et discussions

Public cible

- Responsables ou collaborateurs de système de management de l'environnement
- Collaborateurs avec fonction dans le domaine environnement, sécurité et santé

Reconnaitssances

- Attestation ARIAQ

Prérequs

- Aucun prérequis nécessaire

Durée

2.0 jours

Dates

Les dates pour cette formation ne sont pas encore fixées. Renseignements sur www.ariaq.ch.

Prix

CHF 1 140.–

Les participants bénéficient d'un abonnement gratuit de 3 mois à la plateforme de veille légale Lexonline.

*Nos tarifs comprennent les pauses et les documents stagiaires.
TVA en sus sur les frais d'intendance.*

Animation

Anne-Christine Chappot



Ingénieure en chimie, Anne-Christine dispose de près de 18 ans d'expérience dans le domaine des systèmes de management, tout d'abord comme responsable qualité, sécurité et environnement, puis en tant que consultante pour des entreprises de diverses tailles et secteurs. Actuellement consultante et formatrice pour sa propre société Axe3 Sàrl et lead auditrice chez Bureau Veritas Switzerland pour les normes ISO 9001, 14001, 45001 et 50001.

Qui sommes-nous ?

L'institut ARIAQ est un leader suisse de la formation continue pour adultes dans le domaine, des systèmes de management, de l'amélioration des activités opérationnelles, du management de la qualité, de la certification ISO, de l'amélioration continue, du traitement des données jusqu'à une démonstration d'un six sigma de performance.

L'institut ARIAQ appartient à la Swiss Association for Quality (SAQ) basée à Berne.

ARIAQ soutient l'amélioration continue des activités aussi bien dans l'industrie que dans les services. Par ses formations et ses conseils, l'institut favorise l'amélioration de la performance en fonction des besoins de l'organisation et des attentes des clients. Une préoccupation essentielle de son action vise une gestion efficace des processus soutenant l'innovation. L'environnement des organisations change rapidement ; ARIAQ s'en préoccupe en permanence.



Institut ARIAQ – Y-PARC Swiss Technopole – Rue Galilée 5 – CH-1400 Yverdon-les-Bains
+41 24 423 96 50 – www.ariaq.ch

2023 © ARIAQ SA – Document non contractuel, sous réserve de modifications notamment de tarifs et de dates.